

Commune de Sanem

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :

Date: 24/10/2017 Heure: 10:00

Lieu: Maison Communale à Belvaux 60, rue de la Poste L-4477 Belvaux

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

Intitulé attribué au marché : Construction du nouveau complexe scolaire "Kanner-Campus" à Belval Sud - Travaux d'installations HVAC et sanitaires

Description succincte du marché : Travaux d'installations HVAC et sanitaires dans le cadre de la construction d'un nouveau complexe scolaire qui regroupera sur un site unique 3 bâtiments scolaires, un parking souterrain, un hall de sports ainsi qu'une cuisine de production.

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Le bordereau avec les cahiers de charges et les plans relatifs aux travaux susmentionnés sont à la disposition des intéressés sur le portail des marchés publics sous forme électronique, pour téléchargement, à partir du 14 septembre 2017. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux. Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés directement sur le site ne seront pas prises en considération.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Conditions de participation : Le bordereau de soumission contiendra des conditions minima de participation.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : Il n'y aura pas de visite commune. La visite est à réaliser de façon indépendante par le soumissionnaire et sans accompagnement.

Réception des offres : Les offres portant l'inscription "Soumission pour" sont à remettre au Secrétariat de l'administration communale de Sanem, sise à 60, rue de la Poste, L-4477 Belvaux (B.P. 74, L-4401 Belvaux) conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics en vigueur avant les date et heure fixes pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :14/09/2017

La version intégrale de l'avis no 1701264 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Une visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire